

« L'objectif de cette seconde séance était de faire le tour des démarches en cours et prévues des territoires en matière de climat-air-énergie, d'identifier les difficultés, les besoins de chacun et les questionnements actuels, puis de repérer les sujets à partager. »

Jérôme DUTRONCY  
Elu à l'EP SCoT  
Réfèrent de la Commission Environnement



### La séance a mis en valeur toute la richesse des initiatives territoriales

Des territoires engagés dans l'élaboration, la mise en œuvre, voire la révision de leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) (si population > 20 000 habitants) : Grenoble-Alpes Métropole, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, Bièvre-Isère Communauté, ...

De nombreux territoires bénéficiaires des appels à projets régionaux (TEPOS) et nationaux (TEPCV) pour des « territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

Des partenariats et projets communs inter-TEPOS mis en place : TEPOS-CV Métropole-PNR du Vercors, TEPOS Voironnais-PNR Chartreuse, Inter-TEPOS « filière bois »...

Des chartes forestières de territoire visant, entre autres, à renforcer la structuration de la filière bois énergie (Chambarans, Bonnevaux, Chartreuse...).

Les actions des collectivités concernant leur patrimoine public ou leurs services pour une réduction des consommations énergétiques : éclairage public, parc de véhicules « propres », rénovation des bâtiments publics, optimisation de la collecte des déchets...

Des actions visant à favoriser la diffusion des bonnes pratiques et aider les ménages, comme :

- Les plateformes de rénovation énergétique de l'habitat
- La mise en place de l'autopartage, le développement de la mobilité électrique (voiture, vélo)

- Les défis énergétiques : familles à énergie positive, familles zéro déchets, écoles à énergie positive....
- Le projet de Centre de sensibilisation au bâtiment durable (PNR Chartreuse)
- similaires pour le solaire photovoltaïque, l'éolien, la biomasse, la méthanisation, ...
- Utiliser le SCoT comme un centre de ressources et de partage des solutions d'énergies renouvelables : dans l'habitat collectif et individuel, dans la construction et la rénovation.

### Quels enjeux et besoins communs identifiés dans le cadre de la commission ?

Le SCoT est reconnu comme lieu légitime de partage des enjeux supra-communautaires avec des pistes de travail et de collaborations exprimées par les territoires :

- Mutualiser les réflexions concernant la mobilité et réfléchir à des actions communes à une élargie : charte de covoiturage (en finaliser la signature), favoriser les alternatives à la voiture solo, auto-partage, diversification des formes de mobilité, etc.
- Penser le développement et le déploiement des énergies renouvelables à l'échelle du SCoT : au-delà de la filière bois énergie, appréhendée au travers de l'Inter-Tepos, mettre en place des initiatives
- Valoriser le rôle du SCoT comme lieu privilégié pour défricher, mutualiser et mieux s'appropriier des sujets complexes qui pourraient être réfléchi inter territoires :

➤ *Comment optimiser la consommation de l'énergie générée par l'éclairage public ?*

➤ *Comment adapter la ville au changement climatique ?*

➤ *Comment aborder le sujet de l'industrie ?*

➤ *Comment travailler avec ses représentants et les associer aux choix d'aménagement du territoire visant à maîtriser la consommation de l'énergie ?*

**>> Prochaine Commission prévue au printemps 2018**